Check-list sécurité rapide

🔥 Sécurité incendie & évacuation – contrôle immédiat

1. Voies et issues d'évacuation

☐ Toutes les issues sont **libres, dégagées et accessibles**
☐ Aucune porte d'évacuation n'est verrouillée pendant l'exploitation
☐ Les voies d'évacuation ne servent **pas** de zone de stockage
☐ Les portes s'ouvrent facilement et, si requis, dans le sens de la fuite

2. Signalisation & éclairage de sécurité

☐ Signalisation des sorties visible, fonctionnelle et non masquée
☐ Éclairage de sécurité opérationnel (test effectué)
☐ Aucune zone sombre entravant l'orientation du public

3. Capacité et affluence

☐ A contrôler avec votre commune

4. Organisation & personnel

☐ Personnel informé des consignes d'urgence (classeur sécurité au travail)
☐ Responsabilités claires en cas d'évacuation (qui fait quoi)
☐ Briefing spécifique pour le personnel temporaire / extras
☐ Point de rassemblement défini et connu

5. Moyens de lutte contre l'incendie

☐ Extincteurs accessibles, signalés et contrôlés
☐ Personnel instruit sur leur utilisation
☐ Aucun élément décoratif ou technique n'entrave l'accès

💡 Rappel important

- Nos établissements sont soumis aux **prescriptions de protection incendie en vigueur** (AEAI), appliquées par les autorités cantonales et communales.
  https://www.bsvonline.ch/fr/prescriptions-de-protection-incendie/prescriptions-2015#a-aiet